

# Gestion de l'espace naturel sensible d'intérêt local

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

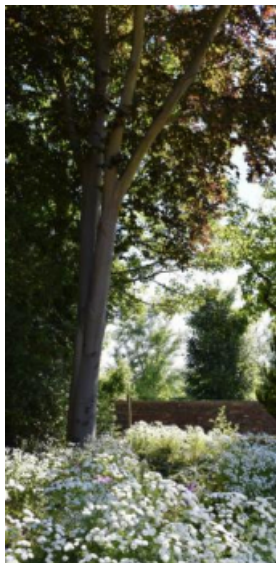


**Organisme/institution en charge de la mise en œuvre :** la ville de Saint-Prix **Services de la collectivité associés :** Services techniques ; Service environnement **Budget :** 17 000 €/an

**Partenaires techniques :** Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

**Date de début du projet :** 01/01/2003

**Date de fin prévue :** 01/05/2020



### OBJECTIFS

L'entretien et la surveillance de l'Espace naturel sensible d'intérêt local (ENSIL) sont confiés au centre pédagogique pour construire une vie active (CPCV Île-de-France) ainsi qu'à un prestataire de services.

La gestion va de l'animation nature à la création de sentes et parcours pédagogiques pour que les habitants puissent découvrir le site. La réappropriation de cet espace par les habitants et sa gestion en prenant en compte la biodiversité, sont l'une des priorités de la ville.

### MESURES MISES EN ŒUVRE

Les travaux réalisés au sein de cet ENSIL sont les suivants :

- entretien dans les zones accueillant du public/friches préservées en dehors ;
- préservation d'arbres morts ;
- tailles des arbres non réalisées ou après nidification si nécessaire ;

- éco-pâturage à l'aide de moutons Solognote ;
- réhabilitation des vergers acquis afin d'avoir une diversité de milieux ;
- semis de prairies fleuries attractives pour les pollinisateurs ;
- rucher pédagogique et ouverture de certains terrains à des apiculteurs ;
- suivi régulier de la LPO dans le cadre du refuge LPO et application des préconisations.

La réappropriation de l'ENSIL par les citoyens et son animation se fait à travers des sorties découvertes (papillons, oiseaux, insectes, végétaux), des ateliers et conférences réalisées au sein de la Maison de la Nature et aussi des accueils de classes de primaire au sein de la vigne et des vergers (explications des pratiques, cueillettes, observations).

### **RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ**

Créé en 2003 grâce à une convention avec le département du Val-d'Oise, l'ENSIL permet à la commune de Saint-Prix de préserver 55 ha de son territoire. Depuis, plusieurs inventaires ont été réalisés par des associations locales (Climax, LPO).

La commune mène plusieurs actions afin d'éviter la fermeture de certains milieux. La gestion réalisée permet de conserver une hétérogénéité d'habitats et d'améliorer la transition paysagère entre la ville et la forêt. L'ouverture du site permet aux habitants de découvrir ce lieu et les actions de gestion écologique qui y sont réalisées.

### **Coordonnées**

Saint-Prix

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)